UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI

(UAC)

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

(FASHS)

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

(DP)

MÉMOIRE DE LICENCE EN PSYCHOLOGIE

Sujet

Prise en charge psychologique des troubles issus des punitions éducatives subies par les enfants accueillis au centre de joie infantile de l'AMP

RÉALISÉ PAR :

COFFY Marie-Grâce Mawugnon

TUTEUR DE STAGE

Dr. M. Michel MEHINTO

Maître-Assistant des Universités

(CAMES)

Enseignant-Chercheur UAC/DP

COMPOSITION DU JURY

Présidente : **Dr. Ornhéilia ZOUNON (Maître de Conférences/CAMES)**

Rapporteur : **Dr. M. Michel MEHINTO (Maître-Assistant/CAMES)**

Examinateur : **Dr. Aristide S. AKOVOWANOU (Enseignant-Chercheur/FASHS)**

Mention : **Très bien**

Note : **17/20**

Date de soutenance : 16/10/2023

Année Académique : 2022-2023

Sommaire

DÉDICACES 3
REMERCIEMENTS 4
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES 5
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES 6
RESUME 7
ABSTRACT 7
INTRODUCTION 8
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE 11
CHAPITRE II : CADRE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE 16
CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS 23
CHAPITRE IV : DISCUSSION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE 32
CONCLUSION 34
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 36
ANNEXES 39
TABLE DES MATIERES 41

Dédicaces

À

- ✓ Mes parents Lucien COFFY et Pauline DOSSOU-YOVO pour les sacrifices consentis à mon éducation,
- ✓ Mon époux Tiburce ADAGBE pour tout son soutien.

Remerciements

Nos profondes gratitudes à :

- Dr Michel MEHINTO, Enseignant-Chercheur et Maître-Assistant des Universités, notre Tuteur de stage pour sa disponibilité et sa rigueur dans la conduite du travail;
- Monsieur COMLAN Bernard, pour nous avoir permis de partager avec lui, ses connaissances ;
- Tous les enseignants du Département de Psychologie et son corps professoral pour les enseignements donnés ;
- Tous les membres du jury, pour leur disponibilité à examiner le document ;
- Toutes les personnes qui de près ou de loin, ont contribué à réaliser ce travail par leurs divers apports. Merci infiniment !

Liste des sigles et acronymes

L’Association Messagers de la Paix

Centre d’Accueil et de Protection de l’Enfant

Centre de Joie Infantile

Département de Psychologie

Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Organisation

Non gouvernementale Université d’Abomey- Calavi

Liste des tableaux et graphiques

Graphique n°1 : Types de punition selon les enfants enquêtés……..… 22

Graphique n°2 : Conséquences des pratiques punitives sur les enfants enquêtés 23

Graphique n° 3: Connaissance ou non de l'éducation positive par le personnel..... 24

Graphique n° 4: Répartition des spécialistes selon les pratiques de l'éducation positive…….28

Résumé

Le présent travail porte sur la prise en charge psychologique des troubles issus des punitions éducatives subies par les enfants accueillis au centre de joie infantile de Cotonou. L'objectif est d'analyser les répercussions psychopathologiques des punitions éducatives subies par les enfants accueillis au centre de joie infantile de l'AMP. De nature mixte, la collecte des données s'est effectuée auprès de 75 personnes dont des pères éducateurs, les enfants du centre et des personnes ressources sélectionnées au profit des techniques d'échantillonnage par choix raisonné, du choix systématique et de la technique aléatoire simple grâce à l'entretien et l'observation.

L'analyse des données collectées a permis de retenir que les difficultés éprouvées dans l'atteinte des objectifs fixés par le centre de joie infantile de l'AMP découlent des punitions éducatives subies par les enfants. Retenons par ailleurs qu'une tendance éducative positive contribue à l'équilibre psychoaffectif des enfants accueillis au centre de joie infantile de l'AMP.

Mots-clés : Prise en charge psychologique ; trouble ; punition éducative ; enfant.

Abstract

This work focuses on the psychological management of disorders resulting from educational punishments suffered by children accommodated in the center of infantile joy in Cotonou. The objective is to analyze the psychopathological repercussions of the educational punishments undergone by the children accommodated in the center of infantile joy of the AMP. Mixed in nature, the data collection was carried out with 75 people including the father educators, the children of the center and the resource persons selected for the benefit of sampling techniques by reasoned choice, systematic choice and the simple random technique through interview and observation.

The analysis of the data collected revealed that the difficulties experienced in achieving the objectives set by the AMP's center for child joy stem from the educational punishments suffered by the children. It should also be noted that a positive educational trend contributes to the psycho-affective balance of the children received at the AMP's childhood joy center.

Keywords : Psychological support ; trouble ; educational punishment ; child.

INTRODUCTION

Les punitions éducatives subies par les enfants deviennent de plus en plus un problème courant à l'échelle mondiale et ses effets physiques et psychosociaux sont ressentis par ces derniers, leurs familles et leurs communautés (Al Odhayani et al., 2013). Les punitions éducatives auxquelles sont exposés les enfants, sont associées à des perturbations relatives à leurs équilibres mentaux et comportementaux; lesquelles perturbations peuvent conduire les enfants à adopter des comportements à risque dans leur croissance. Ainsi, de nombreuses données suggèrent que le statut d'enfant puni s'accompagne d'une augmentation de la détresse psychologique, caractérisée par la dépression, un sentiment de culpabilité, un sentiment de honte et de colère (Vasselier-Novelli et Heim, 2006). Ces enfants adoptent également au début de la punition, une attitude de solitude et après, une réaction ou un comportement agressif.

Pour (Vasselier-Novelli et Heim, 2006), les punitions sont souvent infligées sous le coup de l'exaspération et sont par conséquent irrationnelles, disproportionnées, et sans rapport avec le comportement qui pose problème. Pour qu'une punition soit efficace, Gordon (2011) souligne qu'un comportement déjà puni doit être systématiquement puni, sinon cela signifie que le comportement en question est finalement négociable, voire acceptable. L'auteur estime que la cohérence est difficile à assumer au quotidien. Il faudrait être en permanence derrière les enfants et mettre de côté nos propres humeurs (un jour où on est de bonne humeur, on pourra plus facilement supporter des comportements qui posent pourtant problème habituellement). Les « experts » de comportement s'accordent à dire qu'une punition est plus efficace lorsqu'elle punit immédiatement le comportement indésirable (Gordon, 2011). La personne qui punit doit veiller à ce que le comportement puni ne soit jamais récompensé. Pourtant, il arrive souvent qu'un comportement puni soit par ailleurs puni moins sévèrement, voire récompensé par l'autre parent, un autre enseignant. Les enfants ne doivent pas être punis trop sévèrement ni trop souvent, car ils risqueraient de développer des stratégies efficaces pour y échapper (cesser de faire des efforts, quitter la pièce ou l'école, s'enfuir de la maison, s'évader par n'importe quel moyen). Doucet (2012) signale que si l'on

punit les enfants trop sévèrement ou trop souvent, ils développeront des moyens d'y échapper (par le mensonge notamment), ils renonceront à essayer ou s'enfuiront dès qu'ils seront assez âgés.

Le cercle vicieux des punitions peut amener à de vraies troubles de comportements dans le rang des enfants. Quand la punition légère ne fonctionne pas, l'adulte peut être tenté d'infliger une punition plus sévère. Mais si la punition plus sévère ne fonctionne pas non plus, quelle alternative reste-t-il ? Secouer, enfermer, frapper ? C'est alors qu'on peut entendre des adultes rationaliser le recours à la violence (il faut montrer qui dirige, les enfants ne doivent pas gagner, nous ne voulions pas qu'il pense pouvoir s'en sortir comme ça). Jeewook à publier une étude en 2009 qui montre que les paroles humiliantes, méprisantes, blessantes ont des répercussions néfastes sur le cerveau des enfants et altèrent le fonctionnement des circuits neuronaux et de zones participant à la compréhension du langage. D'autres études montrent que la violence éducative ordinaire induit des risques d'agressivité chez les enfants qui en sont victimes. Une discipline trop rigoureuse peut provoquer l'inverse du but recherché. Plus l'adulte est dur, rigide, non compréhensif, plus l'enfant ressent de la colère contre lui. Il peut devenir réellement agressif. Il va faire subir aux autres ce qu'il a subi, c'est-à-dire les dominer, les soumettre par la force, l'humiliation. La provocation devient sa manière d'être (Gueguen, 2000). Par ailleurs, la « morale » de la punition entraîne une confusion des règles éthiques. On a le droit de faire souffrir quelqu'un pour faire du bien. Les punitions risquent de détruire la joie et la créativité des enfants. Pour Maria Montessori (1995), la pire punition qui existe est le découragement, qui équivaut à la perte de l'élan vital incitant à agir, à créer, à progresser, à travailler.

Ces répercussions des punitions éducatives subies par les enfants ont suscité une grande curiosité dont ladite recherche se sollicite d'explorer. Il s'agit des répercussions psychopathologiques des punitions éducatives subies par les enfants accueillis au centre de joie infantile de l'AMP. Pour y parvenir, ce mémoire s'articule autour de quatre chapitres. Le premier aborde le cadre théorique de la recherche. Le second s'intéresse au cadre de la recherche et à la démarche méthodologique adoptée. Le troisième chapitre expose et analyse les résultats obtenus de la recherche tandis que le quatrième chapitre procède à la discussion de ceux-ci.

CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE

Ce chapitre est consacré à l'énoncé du problème la détermination des objectifs de recherche et l'émission des hypothèses.

2.1. Cadre théorique de la recherche

2.1.1. Énoncé du problème, hypothèses et objectifs

2.1.1.1. Énoncé du problème et question de recherche

L'existence d'un être humain nécessite la présence d'une famille, garante de son bien- être et de son éducation (Issifou, 2002). La famille apparaît ainsi comme le lieu privilégié où se forme la personnalité de l'être humain. Pour sa part, l'étude commanditée par le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MEESR) du Québec soulignait déjà en 2015 que la famille est la cellule de base et le lieu où la personne humaine empreinte le sillon de son humanisation à travers une éducation qui assure sa sociabilité, sa croissance, son affectivité, sa culture et son épanouissement. La famille constitue donc un rouage essentiel de la vie affective, de l'éducation, de la transmission des valeurs culturelles ; et contribue à la vie sociale et politique, elle soutient et rejette les idéologies selon Baumrind (1991). Malheureusement, cette institution qui est la cellule de base de la société est exposée à des mutations variées. Ces mutations dont elle est victime affectent ses composantes, surtout les plus vulnérables que sont les enfants. Ainsi, les nombreux problèmes comportementaux, psychoaffectifs et socio-éducatifs qui s'observent au quotidien à travers nos sociétés sont sans doute les manifestations des crises de la famille.

Cependant, pour que l'enfant devienne dans l'avenir un adulte équilibré, épanoui et responsable, il est nécessaire qu'il bénéficie de la part des adultes, de bonnes conditions de vie et d'un climat affectif serein selon les travaux de Dugravier et Guedeney (2006). Ceci est d'autant plus possible grâce à la présence des deux géniteurs, compte tenu de l'importance de leurs fonctions dans le développement de l'enfant. En effet, selon ces auteurs, le père assure souvent les besoins matériels, financiers et est le garant de la sécurité et de la discipline. La mère, quant à elle, a pour rôle d'apporter les soins, l'affection et de pourvoir à l'alimentation de l'enfant. De ce fait, l'homme est souvent considéré comme le chef de famille.

À l'Association Messagers de la Paix, nous avons constaté que les punitions imposées le plus souvent aux enfants sont décidées sous le coup de la colère ou parfois précipitées. De plus, elles ne sont pas en lien, avec le comportement non acceptable, n'enseignent pas à bien se comporter et ne sont pas proportionnelles à la conduite inappropriée de l'enfant. Cela ne se fait pas dans le respect et l'amour de l'enfant. C'est souvent un moyen de décharger la mauvaise humeur sur l'enfant. Cependant, l'éducation traditionnelle nous dit que la punition est nécessaire, car elle permet de faire respecter les règles, de faire obéir. On l'utilise en effet pour faire respecter l'autorité par la peur. Si les punitions sont efficaces dans ce sens à court terme, à long terme elles n'ont pas d'intérêt (Quarti, 1982). Elles sont même contreproductives. En effet les punitions génèrent des sentiments négatifs et un sentiment de rejet. Les neurosciences nous enseignent qu'elles ont des effets négatifs à long terme (Nelsen, 2014). Par compréhension et non par peur, la règle tangible va ainsi, apprendre l'autodiscipline à l'enfant et lui apprendre à gérer ses émotions.

De ces constats, perçus sous l'angle des difficultés éducative, comportementale et psychopathologique, les sanctions infligées aux enfants par les adultes constituent un problème de société qui renvoie à une situation clinique complexe. Ainsi en restant fidèle à la conception de Nelsen (2014) selon laquelle, l'enfant puni peut estimer que d'une part la punition n'est pas juste et d'autre part il ne peut pas faire confiance aux parents et aura envie de gagner à la prochaine confrontation pour rééquilibrer le jeu de pouvoir, on peut comprendre que la plupart des enfants punis refusent la soumission. Ils ont alors à cœur de prouver aux adultes que ces derniers ne peuvent pas les obliger à faire ce qu'ils veulent. Dans ce cas, Caroline (2018) estime que le retrait peut s'exprimer par l'élaboration de stratégies du "pas vu pas pris" ou par la baisse de l'estime de soi.

Le fait d'humilier, de culpabiliser, de frapper ou de dévaloriser l'enfant ne lui donne pas envie de coopérer et encore moins de faire mieux (Robbes et Schrèque, 2010). La peur sous-tend une attitude de "pas vu pas pris". Taleb (2008) souligne que l'éducation selon un système de punitions/ récompenses enseigne la peur du gendarme et de la punition plutôt que le respect des règles parce que celles-ci sont bonnes pour la vie collective et pour la personne. Épousant cette position de Filliozat, Nelsen (2014) souligne que les enfants ne développent pas des compétences positives (constructives et utiles) fondées

sur les ressentis et les décisions inconscientes résultant des punitions. Pour cet auteur, une tendance éducative positive plutôt que la punition, enseigne des compétences sociales ; favorise une personnalité agissant avec respect, intérêt pour les autres, responsabilité et coopération ; invite les enfants à avoir confiance en leur propres capacités, leurs propres aptitudes personnelles ; apprend aux enfants à se servir de leur potentiel personnel de manière constructive, aidante et utile, et permet de développer l'auto discipline et le sens de la responsabilité individuelle. Nelsen (2014) révèle qu'une tendance éducative positive est un courant d'éducation, tant pour les parents que les enseignants, qui se base sur l'idée qu'il n'y a pas de mauvais enfants, mais de mauvais comportements. Le principe de cette tendance éducative positive va donc chercher à renforcer les bons comportements en espérant que cela va contrebalancer ceux qui seraient inadaptés par rapport à la société dans laquelle il s'exprime. Se faisant, la tendance éducative positive cherche à créer une relation horizontale dans laquelle les besoins de l'enfant sont aussi importants que ceux de l'adulte. L'objectif de cette éducation positive n'est pas d'obtenir l'obéissance de l'enfant. On va chercher à l'élever dans une coopération respectueuse entre deux êtres. On se demande alors quelles peuvent être les répercussions psychologiques des punitions éducatives subies par les enfants accueillis au centre de joie infantile de l'AMP ?

2.1.1.2. Hypothèses de la recherche

2.1.1.2.1. Hypothèse générale

Les punitions éducatives subies par les enfants accueillis au centre de joie infantile de l'AMP génèrent des répercussions psychologiques dans le rang de ces derniers.

2.1.1.2.2. Hypothèses spécifiques

Les difficultés éprouvées dans l'atteinte des objectifs fixés par le centre de joie infantile de l'AMP découlent des punitions éducatives subies par les enfants ;

Une tendance éducative positive contribue à l'équilibre psychoaffectif des enfants accueillis au centre de joie infantile de l'AMP.

2.1.1.3. Objectifs de la recherche

2.1.1.3.1. Objectif général de la recherche

L'objectif général de cette recherche est d'analyser les répercussions psychologiques des punitions éducatives subies par les enfants accueillis au centre de joie infantile de l'AMP.

2.1.1.3.2. Objectifs spécifiques de la recherche

> Montrer que les difficultés éprouvées dans l'atteinte des objectifs fixés par le centre de joie infantile de l'AMP découlent des punitions éducatives subies par les enfants ;
> Faire ressortir le lien entre une éducative positive et l'équilibre psychoaffectif des enfants accueillis au centre de joie infantile de l'AMP.

2.1.1.4. Intérêts de la recherche

Le but de ce travail qui s'inscrit dans une approche positive des pratiques éducatives des plus jeunes est d'établir des faits qui enrichissent les interventions éducatives et sociales des centres accueillants les enfants en situation difficile. Cette approche éducative favorise le développement harmonieux des enfants. Ainsi, au terme de notre formation de licence en psychologie, nous souhaitons déconseiller la sanction et la punition au profit d'une approche positive dans l'éducation des enfants. Nous estimons que, mieux vaut renforcer les bons comportements des enfants que de punir les comportements inacceptables. Les punitions doivent être imposées avec calme et respect, tout en considérant le point de vue de l'enfant. Cette forme d'éducation poursuit un objectif à long terme qui enseigne des compétences sociales et favorise une personnalité agissante avec respect, intérêt pour les autres, responsabilité et coopération. Elle invite les enfants à avoir confiance en leurs propres capacités, leurs propres aptitudes personnelles, apprend aux enfants à se servir de leur potentiel personnel de manière constructive, aidante et utile. Elle permet de développer l'auto discipline et le sens de la

Responsabilité individuelle. Ce qui permettra à l'enfant d'affronter la vie adulte sans grandes difficultés.

2.1.2. Revue de littérature

Les réalités dans la vie quotidienne des familles en générales et celles des familles africaines en particulier en matière d'éducation, dans la majorité des cas prennent le contrepied de la posture qui oriente et participe positivement au développement de la personnalité des enfants. Le cas retenant notre attention, est celui constaté au centre de joie infantile où, les constats font état de ce que, les punitions imposées le plus souvent par le personnel aux enfants sont décidées souvent sous le coup de la colère ou parfois représentent une menace pour l'équilibre psychologique de ces derniers. De plus, ces sévices qui ne sont pas en lien avec les comportements acceptables, n'enseignent pas à l'enfant à bien se comporter et ne sont pas proportionnels à la conduite inappropriée que le personnel cherche à prohiber chez l'enfant. Cela ne se fait pas dans le respect et l'amour de l'enfant. C'est souvent un moyen de décharger la mauvaise humeur sur l'enfant. Cependant, l'éducation courante faite de punitions aux dires du personnel est nécessaire, car elle permet de faire respecter les règles et de faire obéir. Le but de son utilisation est aussi pour faire respecter l'autorité par la peur. Si les punitions sont efficaces dans ce sens à court terme, à long terme elles n'ont pas d'intérêt selon Quarti (1982). Elles sont même contreproductives, car elles génèrent des sentiments négatifs et même de rejet de l'autorité. Une position justifiée dans les travaux des neurosciences qui affirment que les punitions ont des effets négatifs à long terme sur les plans affectif, émotionnel, moteur et psychologique (Nelsen, 2014).

De ces constats, perçus sous l'angle des difficultés comportementales et psychopathologiques, les punitions infligées aux enfants constituent un problème de société qui renvoie à une situation clinique compliquée. D'ailleurs, en restant fidèle à la conception de Nelsen (2014) selon laquelle, l'enfant puni, peut estimer que d'une part la punition n'est pas juste et d'autre part qu'il ne peut pas faire confiance aux ainés et aura envie de gagner à la prochaine confrontation pour rééquilibrer le jeu de pouvoir, on peut comprendre que la plupart des enfants punis refusent la soumission. Ils ont alors à cœur de prouver aux adultes que ces derniers ne peuvent pas les obliger à faire ce qu'ils veulent. Le fait d'humilier, de culpabiliser, de frapper ou de dévaloriser l'enfant ne lui

donne pas envie de coopérer et encore moins de faire mieux (Robbes et Schrèque, 2010). C'est dans cet élan que C. Freinet (1964) a avancé que les punitions sont toujours une erreur. Elles sont humiliantes pour tous et n'aboutissent jamais au but recherché. À partir de cette position de l'auteur, l'intérêt de cette recherche s'inscrit dans la psychologie positive dont le but selon S. L. Gable et J. Haidt (2005) est d'étudier les conditions et processus qui contribuent à l'épanouissement ou au fonctionnement optimal des individus, des groupes et des institutions. Cette approche favorise le bien- être, mais aussi la valorisation des rôles sociaux. Il devient évident de privilégier la pratique de la psychologie positive dans le processus d'apprentissage des enfants dans nos centres d'accueil en éliminant les punitions ou les menaces imminentes de privations qui entravent ultérieurement leur développement psychologique, affectif et émotionnel au profit de la discipline positive. Cette discipline positive enseigne des compétences sociales, favorise une personnalité agissante avec respect et intérêt pour les autres, confère la responsabilité et la coopération, mais aussi, invite les enfants à avoir confiance en leurs propres capacités (J. E. Durrant, 2011) leurs propres aptitudes. Elle apprend aux enfants à développer et à utiliser de façon adéquate, leur potentiel intrinsèque et à renforcer leur auto discipline de même que leur sens de devoir. C'est un courant d'éducation, tant pour les parents que les enseignants, qui se base sur l'idée qu'il n'y a pas de mauvais enfants, mais de mauvais comportements (Nelsen, 2014). Le principe de ce procédé est de renforcer les bons comportements en espérant que cela va contrebalancer ceux qui seraient inadaptés par rapport à la société dans laquelle il s'exprime. Se faisant, elle cherche à créer une relation horizontale dans laquelle les besoins de l'enfant sont aussi importants que ceux de l'adulte correcteur. L'objectif de cette forme d'éducation n'est pas d'obtenir l'obéissance de l'enfant. On va chercher à l'élever dans une démarche coopérative et respectueuse. Cette forme d'éducation qui trouve sa base dans la psychologie positive se concentre sur la recherche de solutions, la valorisation et l'encouragement des comportements positifs plutôt que de se focaliser sur les comportements inappropriés de l'enfant (Nelsen, 2014). De même, elle est fondée sur les droits des enfants à un développement sain, à la protection contre la violence et à la participation à leur apprentissage (J. E. Durrant, 2011).

CHAPITRE II : CADRE ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ADOPTÉE

Ce chapitre décrit le cadre et l'approche méthodologique adoptée afin d'étudier les répercussions psychopathologiques des punitions éducatives subies par les enfants accueillis au centre de joie infantile de l'AMP.

2.1. Cadre de la recherche

Nos recherches se sont déroulées au sein de l'Association Messagers de la paix. Il est procédé dans cette rubrique à sa présentation, à la monographie du cadre à travers son historique, sa mission, ses objectifs ainsi que sa structure organisationnelle.

Situé dans le golf du Guinée, le Bénin a une ouverture sur l'océan Atlantique. Limité au nord par le Burkina Faso et le Niger, à l'est par le géant Nigeria et à l'Ouest par le Togo. C'est un pays d'une superficie de 112 622 km2 avec une population de 12 506 347 habitants. C'est un petit pays de l'Afrique de l'Ouest dont les principales activités sont l'agriculture (ici le coton joue un rôle prépondérant) et les services particulièrement le commerce et les activités portuaires. La langue officielle est le français. C'est une population qui est pour la plupart concentrée au sud du pays. La délégation du Bénin est implantée à Cotonou. Le Bénin est un petit pays francophone de l'Afrique de l'Ouest. Cotonou est la plus grande ville du Bénin en démographie et la capitale économique qui abrite les principaux organes administratifs. Le siège de l'association Messagers de la paix est à la même adresse que le centre de joie infantile. À Cotonou c'est situé plus précisément dans le douzième arrondissement à Fidjrossè Houénoussou dans la deuxième rue derrière la pharmacie océane et pour plus de précision dans la localisation située après la rue de Frisson Radio.

L'Association Messagers de la Paix (AMP) est connue un peu partout dans le monde sous son nom d'origine « Mensajeros de la Paz » et a été fondée en 1962 à Madrid en Espagne par le Père Angel GARCIA RODRIGUEZ. C'est une Organisation Non Gouvernementale déclarée d'utilité publique sur le territoire Espagnol et agissant au niveau international pour la promotion humaine et sociale des couches les plus défavorisées de la société. L'AMP est légalement présente dans soixante (60) pays dans le monde et travaille directement ou en collaboration avec des organisations locales, dans

différents programmes sociaux, dans le domaine de la coopération au développement et d'aide humanitaire. L'Association Messagers de la Paix travaille au Bénin depuis 1996 et y a installé son siège pour la coordination des actions dans la sous- région de l'Afrique de l'Ouest. Déclarée comme Association en 2001, Messagers de la Paix a signé en 2002 un accord de siège avec le Gouvernement de la République du Bénin. Avec l'évolution de ses activités, cet accord a été renouvelé en 2007. Le Mardi 18 décembre 2018, Messagers de la Paix a signé une troisième fois un nouvel accord de siège avec le Gouvernement de la République du Bénin pour les cinq prochaines années. L'Association Messagers de la Paix est connue au Bénin à travers les actions de sa Délégation. Il convient de faire remarquer que l'Association Messagers de la Paix à travers son Centre de Joie Infantile (CJI), occupe le deuxième rang sur le plan national en tant que Centre d'Accueil et de Protection de l'Enfant (CAPE) respectant les normes en matière de protection institutionnelle des enfants sur toute l'étendue du territoire national. Le Centre de Joie Infantile (CJI) est un projet important pour l'Association Messagers de la Paix qui a pour mission d'accueillir, de protéger, d'éduquer et la réintégrer les enfants concernés dans leurs familles d'origine. Dans le même sens, une psychoéducation est faite aux parents pour soutenir le processus de développement de l'enfant, le Centre de Joie Infantile de l'Association Messagers de la Paix est un centre de référence dans le domaine de la protection des enfants sur l'ensemble du territoire béninois. Depuis sa création en 2001 jusqu'à nos jours, le centre a accueilli environ six cent trente (630) enfants.

2.2. Approche méthodologique de la recherche

Dans cette partie du travail, il est question de réfléchir sur la mise en cohérence entre les objectifs de la recherche et la démarche que nous mettons en œuvre pour confronter au terrain notre problématique. Pour ce faire, la démarche méthodologique qui nous a permis en effet de mener à bien la présente recherche, tient compte de la nature de l'étude, de la population cible et de l'échantillonnage, de l'explication des choix d'outils méthodologiques pour la collecte des données, leur traitement et analyse et enfin des difficultés éprouvées.

2.2.1. Nature de la recherche

La présente recherche dont la démarche d'analyse cherche à mettre une lumière sur les

répercussions psychopathologiques des punitions éducatives subies par les enfants en privilégiant une nouvelle approche de conception de l'éducation des enfants pour leur équilibre psychologique à long terme, s'appuie sur les méthodes qualitative et quantitative comme nature de l'étude. Ainsi, pour étudier les troubles issus des punitions éducatives subies par les enfants accueillis au centre de joie infantile, nous avons eu recours à une approche essentiellement qualitative. Ce volet qualitatif a donné un aperçu des comportements et perceptions des personnes ciblées par l'enquête. Cela a permis d'étudier leur opinion sur la thématique abordée. Elle a également permis de décortiquer les différents aspects des interactions de notre cadre de stage. Néanmoins, la recherche a pris en compte quelques données d'ordre quantitatif pour essayer d'estimer l'ampleur du phénomène étudié au sein du centre.

2.2.2. Groupes cibles et échantillonnage

2.2.2.1. Groupes cibles

Elle a identifié deux principaux groupes cibles. Il s'agit premièrement des pères éducateurs et des enfants du centre de joie infantile de l'AMP, ils sont les premiers acteurs concernés par la recherche. Le deuxième groupe cible est constitué des personnes ressources intervenant sur la problématique du développement psychologique et sur la protection de l'enfance. Il s'agit des psychologues, des assistants sociaux, des éducateurs spécialisés et des responsables de centres de promotion sociale, etc. Différents acteurs de ces groupes cibles ont fait partie de notre échantillon.

2.2.2.2. Technique d'échantillonnage et échantillon

Pour déterminer la taille de l'échantillon de la recherche, trois techniques d'échantillonnage ont été utilisées. Il s'agit des techniques d'échantillonnage par choix raisonné, du choix systématique et de la technique aléatoire simple. Avec ces critères de la technique du choix raisonné, l'échantillon des enfants à enquêter est fixé à 62. La tranche d'âge des enfants se justifie par le fait qu'il nous serait facile de communiquer avec eux et surtout parce que ces enfants se situent à des étapes critiques de leur développement où ils apprennent progressivement à s'adapter à leur environnement, etc.

Les pères éducateurs ayant été systématiquement interviewés. En ce qui concerne les personnes ressources, pour faire partir de cet échantillon, il faut être un spécialiste des questions de développement et de protection de l'enfant et avoir une expérience de 5 ans dans le domaine de l'accompagnement des enfants en situation de vulnérabilité. Ces critères appliqués à cette catégorie de cible nous ont permis de retenir 9 personnes. Au total, 75 personnes ont été interviewées à l'aide d'un questionnaire et par le biais d'un guide d'entretien.

2.2.3. Techniques et outils de collecte de données

2.2.3.1. La recherche documentaire

La collecte d'informations s'est effectuée dans un certain nombre de centres de documentation : centre de documentation de l'ex FLASH ; la Bibliothèque centrale de l'UAC et au niveau de la documentation du cadre institutionnel du centre. Les informations recueillies sont de diverses natures. Il y a des informations générales et celles à caractère méthodologique et technique ; des informations générales, spécifiques et statistiques, etc. Ces informations sont tirées des mémoires, rapports d'étude, thèses, articles et livres. Pour réussir la recherche documentaire, nous avons utilisé comme outil, la grille de lecture.

2.2.3.2. L'entretien

L'entretien a été un moyen par lequel des informations et des données à base du discours des personnes enquêtées ont été collectées. Son outil est le guide d'entretien. Celui-ci s'est présenté sous la forme d'une liste de thèmes à aborder au cours de l'échange. Il existe plusieurs formes d'entretien. Celui utilisé dans le cadre de cette recherche est semi-dirigé. De façon pratique, cette technique a servi à enquêter sur les enfants et des personnes ressources retenus pour le compte de ce travail. Cette technique de collecte de données a été complétée par l'observation.

2.2.3.3. L'observation

Nous avons aussi fait usage d'une grille d'observation qui est restée transversale à la recherche. L'observation étant une méthode d'enquête par laquelle nous avons observé directement, par la présence sur le terrain, les interactions recherchées. Dans le cadre de

cette recherche, la variante de l'observation dont on a fait recours, est l'observation participante du fait de notre position de stagiaire en mission dans ce centre. Cette forme de l'observation est une technique de recherche qui permet à l'observateur d'être membre du groupe à observer. Dans la pratique, cette technique a permis à partir d'une grille de relever les non-dits des personnes, notamment les enfants punis.

2.2.4. Techniques de traitement et d'analyse des données

Les données collectées sont structurées de façon à ce qu'elles puissent être analysées efficacement. La première étape de notre travail a consisté à transcrire intégralement les informations recueillies auprès de chaque personne interrogée dans un logiciel de traitement de texte (Word). Ensuite a suivi le traitement des données. Pour ce faire, les informations recueillies par le biais des guides d'entretien ont été soumises à un traitement qui a consisté à rechercher des similitudes dans les descriptions puis à faire des catégorisations par axe d'analyse et à en faire une synthèse. Nous avons par la suite fait usage de l'analyse de contenu pour la catégorisation des informations issues du guide d'entretien semi-structuré. Ces analyses ont suivies les axes de la structuration élaborés lors du traitement ; elle a consisté en un croisement comparatif des informations, soit à l'intérieur de la même catégorie d'acteurs, soit en intercatégorie ; ensuite à faire une comparaison des éléments dégagés de l'analyse avec les tendances ressorties de la littérature. Pour les données quantitatives recueillies, l'analyse s'est fondée sur les méthodes statistiques permettant de dégager des tendances, exprimées en pourcentages, et de tracer des graphes ou d'élaborer des tableaux récapitulatifs. Pour ce faire, le logiciel informatique « Excel » a été d'une grande assistance.

2.2.5. Considérations éthiques de la recherche

Notons que la réussite de toute recherche scientifique dépend des engagements qui l'accompagnent. De ce fait, les dispositions suivantes ont été prises pour faciliter l'aboutissement de la présente recherche. Nous demandons le consentement de chaque enquêté avant de nous entretenir avec lui. Enfin, en entretien nous mettons en confiance chaque enquêté en lui faisant comprendre que toutes les informations sont confidentielles, et tout ceci dans le strict respect de la dignité humaine. Ainsi nous n'avons enquêté que ceux qui ont librement donné leur consentement. L'entretien s'est

effectué soit en privé, soit en compagnie du psychologue du centre. Le dépouillement et le traitement des données se sont faits dans l'anonymat protégeant ainsi les répondants.

2.2.6. Difficultés éprouvées

Il faut signaler que dans tout travail de recherche scientifique mettant en contact des hommes, des difficultés ne manquent pas de se poser. Durant la réalisation de cette recherche, il serait bien trop prétentieux de dire que nous n'avons pas rencontré de difficultés. L'une de ces difficultés est liée à l'accès aux ouvrages spécifiques sur le sujet. Pour contourner cette difficulté, nous avons œuvré pour avoir le maximum d'informations possibles en faisant recours aux sites internet. Une autre difficulté et la plus prévisible, s'est avérée être le comportement réservé de quelques personnes enquêtées par rapport aux sollicitations d'interviews qui leur ont été adressées et ce, malgré les dispositions de mise en confiance prises dans la négociation de la parole. L'autre situation qui a retardé le travail est la santé de mon fils qui nous a obligé de quitter le pays pour raison d'évacuation sanitaire. Cependant, la patience, la délicatesse, la détermination et l'abnégation ont été d'une précieuse contribution pour gagner l'accord des uns et des autres et contourner tous ces obstacles.

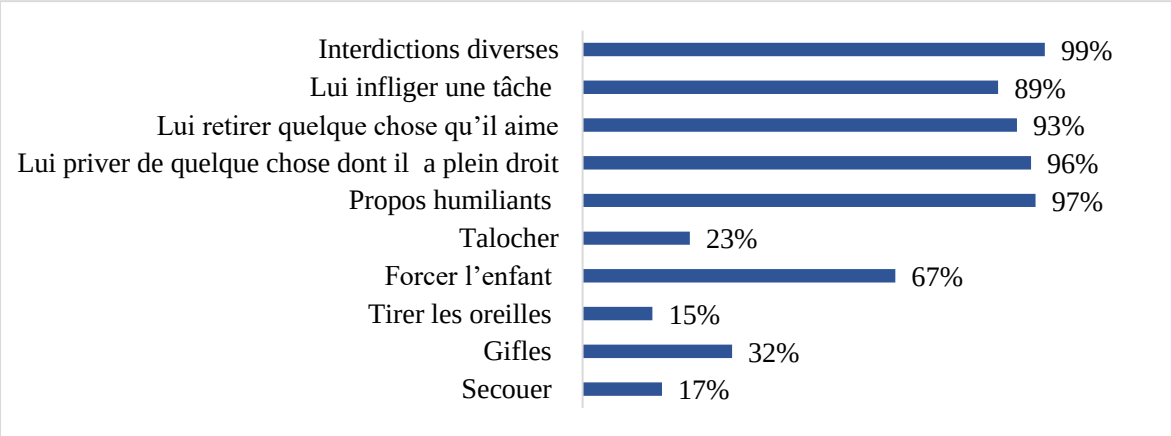
CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Nous avons présenté dans ce chapitre les résultats de nos entretiens et ensuite faire une analyse des résultats obtenus. Ces entretiens avec les différentes personnes ont eu des points communs dans le résultat.

3.1. Troubles issus des punitions éducatives subies par les enfants

L'éducation des enfants peut se révéler une aventure joyeuse, décourageante, euphorique et épuisante. Le défi est énorme : guider un nouvel être humain vers l'âge adulte et lui enseigner tout ce qu'il doit savoir pour être heureux et réussir dans la vie peut se révéler provocateur de situation inattendue. Ainsi, les enfants accueillis au centre de joie infantile de Cotonou subissent divers types de punitions qui éloignent le centre de ses objectifs. Le graphique ci-dessous renseigne sur les formes de punition dont sont victimes les enfants dans ce centre.

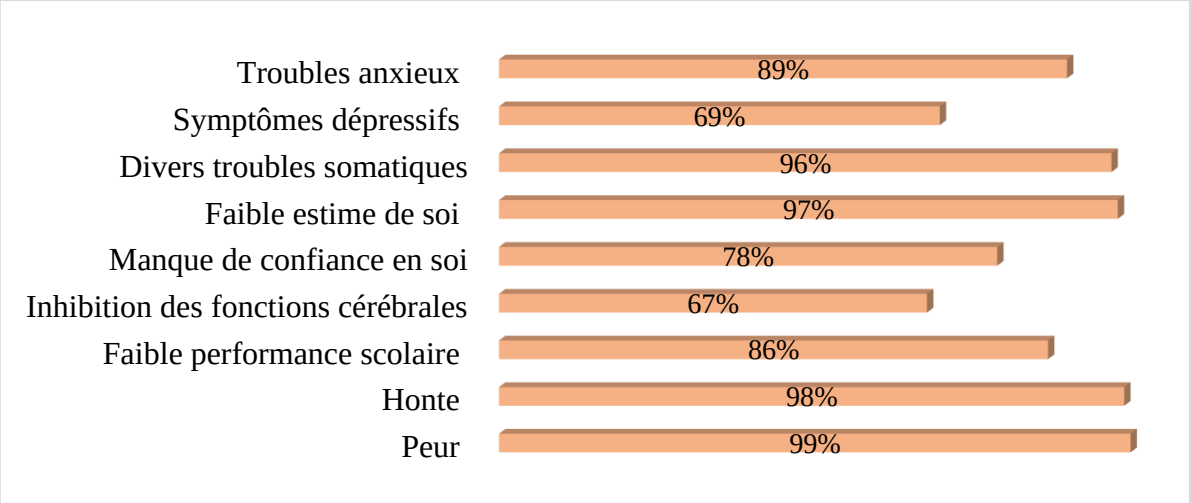
Graphique n°1 : types de punition selon les enfants enquêtés



Source : données de terrain 2022

Ce graphique nous permet de constater qu'au centre de joie infantile, les enfants sont parfois victimes de plusieurs formes de punitions de la part du personnel contrairement aux objectifs du centre. Ces formes de punition que subissent ces enfants ne sont pas sans conséquence sur ces derniers. Le graphique n°2 ci-dessous procède à la répartition de ces conséquences sur les enfants punis.

Graphique n°2 : Conséquences des pratiques punitives sur les enfants enquêtés



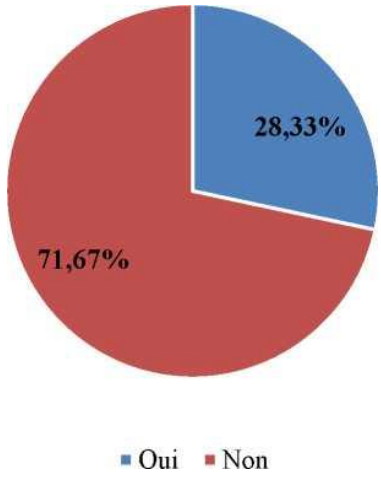
Source : données de terrain 2022

Ce graphique permet de noter que la punition peut provoquer chez un enfant, la peur et la honte. Elle déclenche aussi une faible performance scolaire accompagnée d'une inhibition des fonctions cérébrales de l'enfant. Il s'agit également d'un manque de confiance en soi, d'une faible estime de soi avec des troubles somatiques divers et des symptômes dépressifs. Parlant de ces troubles, il urge de revoir les pratiques en matière d'éducation de ces enfants.

3.2. Approches psychologiques éducatives des enfants

Lorsqu'on s'intéresse à la compréhension du personnel enquêté sur la notion d'une autre forme d'éducation de ces enfants, on s'aperçoit que la plupart méconnaît cette approche dans l'éducation des enfants. C'est du moins ce qui transparait à travers la lecture du graphique ci-dessous.

Graphique n° 3 : Connaissance ou non de l'éducation positive par le personnel



Source : Données de terrrain_2022

La lecture de ce graphique nous révèle que 28,33% du personnel enquêtés sur la notion de l'éducation sans la chicotte estiment avoir connaissance de cette notion contre 71,67% qui ont avoué qu'ils n'ont aucune notion en la matière. Cependant, les 28,33 % ont estimé connaitre la notion sans pour autant maîtriser ses spécificités. On peut donc retenir de cette lecture que le personnel enquêté ne connait pas la notion de la discipline positive dans sa globalité.

Par contre, pendant les entretiens avec les spécialistes de protection de l'enfant, nous avons pu noter avec eux que la discipline positive oriente l'adulte dans autre une forme d'éducation non violente où l'enfant est respecté et considéré. Pour la majorité des spécialistes, cette forme d'éducation favoriserait la réussite et le développement de l'enfant. À titre illustratif, voici les propos de certains des spécialistes interviewés :

> *« [...] moi je pense inh ! [...] la discipline positive permet d'établir une relation de respect mutuel avec votre enfant. C'est une forme d'éducation qui permet aux enfants d'avoir des aptitudes qui leur serviront toute leur vie [...] ».* [O. M. 39ans, Assistant social].

De l'analyse de cet extrait, on peut noter que l'approche positive de l'éducation œuvre pour le développement psychologique, mais aussi du bien-être de l'enfant en se basant sur le respect des principes des droits de ce dernier.

3.3. Prise en charge psychologique des enfants punis

Parmi les intervenants du centre, le psychologue joue un rôle spécifique. Dans sa pratique, il va contribuer au diagnostic de maltraitance et à l'évaluation de ses conséquences sur l'enfant.

3.3.1 Entretien avec l'enfant

Dans un premier temps le psychologue se présente à l'enfant et lui explique sa fonction en termes accessibles. Il faut ensuite établir avec lui une relation de confiance. Le psychologue permet à l'enfant d'exprimer ce qu'il vit, les traumatismes qu'il subit et ce qu'il comprend de la situation. Il l'informe et lui explique les démarches mises en place pour lui apporter une aide psychologique.

3.3.2 La communication avec l'enfant par le dessin et le jeu

Pour communiquer avec l'enfant, le psychologue utilise la parole et les dessins, les jeux et, si nécessaire, les tests psychologiques. Chez certains enfants, le dessin est plus approprié que le langage pour exprimer une situation difficile et traumatisante. Il permet en même temps d'évaluer le développement et la maturité de l'enfant. Il est à noter que les rapports spatio-temporels sont mal définis chez les enfants de moins de cinq ans, ce qui peut rendre leurs explications confuses; ce serait bien sûr une erreur d'annuler ou de ne pas prendre en considération leur parole en utilisant cet argument. Chez le jeune enfant, le jeu est un moyen naturel de communication qui l'aide à évoquer les traumatismes subis.

3.3.3. Observation des comportements de l'enfant

L'observation du comportement est révélatrice. En effet certains enfants présentaient des troubles du sommeil ou de l'alimentation, une énurésie, une encoprésie... Ils rencontrent souvent des difficultés scolaires. Ils peuvent être déprimés, apathiques, inhibés ou au contraire hyperactifs, instables, colériques.

3.3.4. Évaluation de la situation de maltraitance chez l'enfant

Le psychologue recherche d'autres éléments qui seront repris également avec les parents: s'agit-il d'un enfant « cible » ou au contraire de violences familiales globales observables en particulier dans les situations d'alcoolisme paternel où toute la famille, y compris la mère, subit des violences. Il sera aussi question de rechercher le côté rituel

dans les agressions. Tout au long de cette démarche d'évaluation, le psychologue écoute et prend en considération la parole de l'enfant. Être écouté et cru a en soi un effet réparateur.

3.3.5. L'entretien avec les parents

Cette phase est très complexe, car le psychologue fait souvent face à des parents fuyants, agressifs. Ceux rencontrés ont pour particularité les difficultés socioéconomiques : absence de qualification professionnelle ; isolement social et affectif avec peu d'amis et de relations ; problèmes de logement, de chômage ; difficultés de verbalisation les passages à l'acte prennent la place des mots, les frustrations ne pouvant s'exprimer autrement que par des comportements agressifs. La conjugaison de plusieurs de ces facteurs constitue un terrain favorable pour l'apparition de la violence. Il n'est pas rare que les entretiens menés avec des parents confrontés à de telles situations révèlent qu'ils ont eux-mêmes été des enfants maltraités. Les maltraitances les plus graves surviennent presque toujours chez des parents victimes de maltraitance, d'abandon ou de carence affective au cours de leur propre enfance. De tels traumatismes sont des causes majeures de résurgences agressives à l'âge adulte même si ce n'est pas systématique.

Il existe des cas où l'on peut parler d'un aspect « transgénérationnel ». Ainsi, certains parents ont été victimes de carences tellement marquées qu'ils sont incapables de s'identifier à leur enfant et de répondre à ses besoins. La mère, par exemple, est psychiquement absente ; elle a des « relations blanches », sans affects, avec une pensée opératoire. Pour d'autres parents, l'enfant est un véritable prolongement d'eux-mêmes qui remplit leur vide affectif. Ces parents se souviennent et parlent de leur enfance malheureuse. Ils analysent les frustrations qu'ils ont vécues, se rappellent des violences dont ils ont été victimes et veulent tout faire pour rendre leur enfant heureux. Malheureusement, tout se passe comme s'ils ne pouvaient pas donner ce qu'ils n'ont pas reçu, c'est-à-dire l'amour. La maltraitance se perpétue alors de génération en génération.

Dans certains cas, il est impossible d'expliquer aux parents la différence entre une punition normale adaptée à la faute et à la compréhension de l'enfant ayant une valeur éducative et structurante, et la violence arbitraire, disproportionnée, qui terrorise l'enfant, l'angoisse et l'insécurise profondément.

Ainsi un père qui avait battu violemment son enfant, justifiait son acte par la peur de la

délinquance et la nécessité d'éduquer très tôt son enfant. Il parlait des vertus éducatives des corrections qu'il avait lui-même très fréquemment reçues lorsqu'il était enfant. Il revendiquait le droit d'éduquer son fils comme il l'entendait et refusait notre ingérence dans sa vie privée.

"*J'ai bien le droit de battre mon fils, c'est le mien, et j 'étais chez moi."*

Les châtiments corporels provoquent des réactions psychologiques et physiologiques néfastes. Les enfants éprouvent non seulement de la douleur, de la tristesse, de la peur, de la colère, de la honte et de la culpabilité, mais le fait de se sentir menacé conduit également à un stress physiologique et à l'activation de voies neuronales qui aident à faire face au danger. Les enfants qui ont été punis physiquement ont tendance à présenter une réactivité hormonale élevée au stress, une surcharge des systèmes biologiques, qu'il s'agisse des systèmes nerveux, cardiovasculaire ou nutritionnel, et des changements dans la structure et le fonctionnement du cerveau.

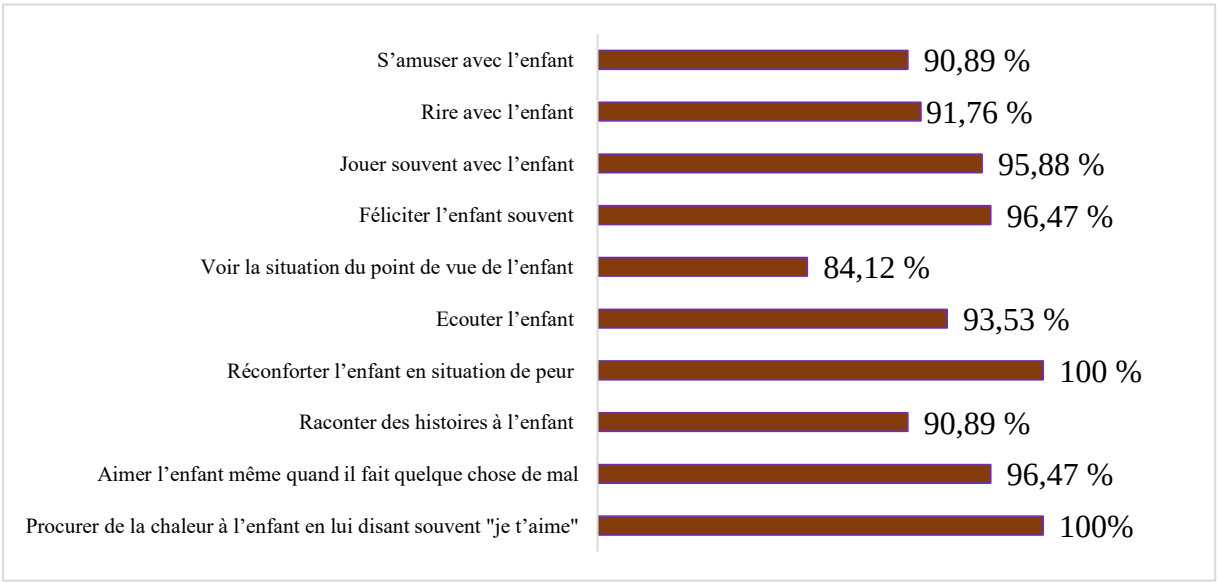
Bien qu'elle soit largement considérée comme acceptable, la fessée est également associée, au même titre que des formes plus sévères de maltraitance, à une altération de la fonction cérébrale, une constatation qui contredit l'argument fréquemment avancé selon lequel les formes moins sévères de châtiment corporel ne sont pas nocives. Un important corpus de travaux de recherche atteste des liens entre les châtiments corporels et un large éventail de conséquences négatives, à la fois dans l'immédiat et à long terme : des dommages physiques directs, entraînant parfois des dommages graves, des incapacités à long terme ou la mort ; des problèmes de santé mentale, parmi lesquels des troubles du comportement et des troubles anxieux, la dépression, le désespoir, la faible estime de soi, l'automutilation et les tentatives de suicide, la dépendance à l'alcool et aux drogues, l'agressivité et l'instabilité émotionnelle, qui se poursuivent à l'âge adulte ; l'altération du développement cognitif et socioémotionnel, en particulier de la régulation des émotions et de l'aptitude à résoudre les conflits ; des dommages dans le domaine de l'éducation, notamment l'abandon de la scolarité, de moins bons résultats scolaires et une moindre réussite professionnelle ; une difficile intériorisation morale et un risque accru de comportement asocial ; une augmentation de l'agressivité chez l'enfant ; des comportements violents, antisociaux et délictueux à l'âge adulte ; des dommages physiques indirects dus à des systèmes biologiques surchargés, y compris le

développement de cancers, les problèmes liés à l'alcool, la migraine, les maladies cardiovasculaires, l'arthrite et l'obésité, qui se poursuivent à l'âge adulte ; une plus grande acceptation d'autres formes de violence et le recours accru à celles-ci ; et des difficultés dans les relations familiales.

Il existe des preuves d'une relation dose-effet, des études ayant révélé que le lien avec l'agressivité des enfants et de moins bons résultats en mathématiques et en lecture devenait de plus en plus manifeste à mesure que la fréquence des châtiments corporels augmentait.

Ainsi, dans une atmosphère d'ainé affectueux, les enfants ont souvent tendance à faire plaisir aux personnels. On peut donc dire que l'affection de l'adulte favorise la collaboration à court terme et permet d'enseigner des valeurs à long terme aux enfants. Ainsi, s'intéressant à comment les adultes témoignent leur affection aux enfants dans un contexte de discipline positive, les spécialistes nous ont révélé des pratiques que nous avons essayé de résumer dans le graphique ci-dessous.

Graphique n° 4 : Répartition des spécialistes selon les pratiques de l'éducation positive



Source : Données de terrrain 2022

L'analyse de ce graphique nous révèle que 100% des spécialistes enquêtés dans le cadre de cette recherche soulignent qu'on peut utiliser le "je t'aime" comme pratique éducative pour procurer de la chaleur aux enfants. Les spécialistes à 96,47%, ont estimé qu'il faut aimer les enfants même s'ils font quelque chose de mal. À 90,89%, ces derniers souhaitent qu'il faille dire des histoires aux enfants. De plus, les spécialistes enquêtés ont souligné respectivement à 100% ; 93,53% et à 84,12% qu'il faut réconforter les enfants lorsqu'ils ont peur, les écouter et voir la situation de leur point de vue. Par ailleurs, certains ont estimé qu'il faut également féliciter les enfants (96,47%) ; jouer avec eux (95,88%) rire avec eux (91,76%) et même s'amuser avec eux (90,89%). De cette lecture, on peut retenir que l'aspect psychologique de l'éducation des enfants tient compte surtout de l'affection de l'adulte pour favoriser le développement de l'enfant. Ce qui permettra au centre d'atteindre son objectif à court et à long terme dans son rôle d'éducation. C'est dire que les enfants apprennent mieux lorsqu'on leur donne du soutien et de l'information et tous les outils qui vont avec.

À travers cette lecture on retient que la pratique positive de l'éducation tient compte de l'encouragement de l'enfant et le rend poli en se basant sur le respect des besoins de chacun. Sa pratique vise donc un objectif à long terme.

3.4. Prise en charge psychologique des enfants punis et développement psychoaffectif des enfants

Les avantages de l'éducation positive sont non seulement importants à la petite enfance, mais aussi essentiels pendant le développement de l'enfant. C'est dire que même si l'enfant grandit, il peut utiliser les principes de cette approche éducative pour prendre des décisions, résoudre des problèmes et trouver des moyens pour sa vie en société.

Voici ce qu'en dit un de nos enquêtés :

> *« [...] je vous donne un exemple. Vous savez ? Votre enfant se prépare pour aller à l'école. Il est tard et il doit faire les travaux domestiques et quitter la maison à temps. Toute votre préoccupation, c'est que votre enfant arrive à l'école à l'heure. L 'enfant ne bouge pas vite. C'est normal que vous criiez sur lui n'est-ce pas ? Ou même que vous le frappiez pour qu'il se dépêche ? En ce moment le parent se concentre sur un objectif à court terme. Dans ce cas, le parent oublie l'objectif à long terme de son rôle d'éducateur. C'est dire que l'éducation d'un enfant n'a pas qu'un objectif à court terme [...] ».* [M. V. 41ans, psychologue, spécialiste de la protection de l'enfance].

Il découle de la lecture de cet extrait que l'un des aspects les plus difficiles de l'éducation des enfants est l'atteinte des objectifs à long terme tout en réalisant les objectifs à court terme, car les deux entrent souvent en conflit. En d'autres termes, la façon dont nous agissons dans des situations à court terme servira de modèle à nos enfants. Ainsi, les parents réagissent souvent à la frustration à court terme d'une manière qui nuit à leurs objectifs à long terme. Les cris et les coups ne feront qu'apprendre à l'enfant le contraire de ce qu'on veut qu'il apprenne à long terme.

Cependant pour que l'éducation soit efficace, il est important de considérer les difficultés à court terme comme des occasions de travailler à l'atteinte des objectifs à long terme. Sur cet aspect, les propos de G. T., nous renseignent davantage :

> *« [...] Chaque fois que vous vous énervez, vous avez l'opportunité de donner le bon exemple à votre enfant. En maîtrisant bien la situation, vous lui montrez comment gérer ses frustrations [...] ».* [G. T. 38 ans, Psychologue, spécialiste de la protection de l'enfance].

Il convient de retenir de cet extrait qu'on peut bien éradiquer un comportement chez son enfant sans frapper, en tenant compte des sentiments de ce dernier pour atteindre son objectif sans causer de tort physique ou émotionnel à l'enfant dans un contexte d'approche positive. Plus loin, le spécialiste nous fait savoir ce qui suit :

> « *[...] il y a des enfants qui s'adaptent vite à de nouvelles situations. D'autres enfants s'adaptent lentement. Il leur faut parfois des mois pour se faire des amis dans un nouveau quartier, se sentir à l'aise dans une nouvelle école ou suivre un nouvel indicateur. Cela dépend fortement du type d'éducation reçu [...] ».* [G. T. 38 ans, Psychologue, spécialiste de la protection de l'enfance].

De cet extrait, on peut retenir que les enfants qui ont observé leurs parents gérer des conflits sans violence sont plus susceptibles d'en faire pareil. Les enfants à qui les parents ont appris à écouter, à communiquer et à traiter les autres avec respect sont plus susceptibles de faire la même chose dans leur vie active. Ainsi, tout ce que le parent fera avec l'enfant pour installer une relation fondée sur les aspects positifs depuis la petite enfance lui donnera la force et les outils adaptés pour gérer les situations difficiles à l'âge adulte. Ainsi voulant donner son point de vue sur les biens faits, M. Y., nous dit ceci :

> « *[...] une approche positive dans l'éducation des enfants favorise une clarté constante des attentes de l'adulte et encourage l'affirmation de soi*

> *chez l'enfant. C'est une approche où les droits et besoins de chacun sont respectés avec une communication adulte-enfant très ouverte et active. Dans cette dynamique, l'enfant apprend à réfléchir par lui-même et à trouver des solutions lui-même. Elle forme l'enfant au respect et au courage. Elle aide les enfants à se sentir appartenir à une société. Moi je pense que c 'est une approche qui est efficace à long terme [...]».* [M. Y. 52 ans, Psychologue de l'éducation].

L'analyse de cet extrait montre que les avantages de l'éducation positive sont nombreux. C'est une approche qui permet de transformer la lutte enfant/adulte par de la communication non violente, de la coopération et procure du plaisir à être ensemble. C'est dire que cette approche éducative a de réels bénéfices sur le comportement de l'enfant. Elle permet d'éviter les situations de crise et d'apaiser les relations de manière durable.

L'objectif de cette approche positive est de répondre aux attitudes de l'enfant par des moyens qui permettent d'atteindre des objectifs à long terme. Ainsi, pour que l'éducation soit efficace, les objectifs à long terme doivent toujours être la priorité des éducateurs. C'est ce qu'on peut comprendre de cet extrait de A. S., Psychologue :

> *[...] souvent, lorsque les enfants font des choses avec lesquelles nous sommes en désaccord, c'est parce qu'ils ne comprennent pas tout à fait et veulent faire leurs propres choix. En respectant leur stade de développement, nous pouvons les aider à accroître leur compréhension et à prendre de bonnes décisions.* [A. S. 39 ans, Psychologue].

L'analyse de cet extrait nous révèle que lorsqu'on considère le comportement de l'enfant de notre seul point de vue, on a tendance à ressentir de la frustration et de la colère lorsqu'il fait des choses auxquelles nous sommes en désaccord. C'est normal que certains enfants refusent de faire les choses qu'on leur demande. Ils n'agissent pas ainsi pour peut-être mettre le parent en colère ou pour le défier. Cela peut être dû au fait qu'ils ont découvert qu'ils sont des personnes et exercent leur capacité à prendre des décisions. Parfois, ils veulent faire leurs propres choix. Dans ces cas, il peut être utile d'offrir aux enfants des choix leur permettant de s'exercer à prendre des décisions. Ainsi, les adultes doivent reconnaitre les droits de l'enfant à la protection contre les châtiments corporels et à une approche qui respecte leur dignité. La reconnaissance de cette dignité est inhérente à tous les acteurs ayant en charge l'éducation d'un enfant.

CHAPITRE IV : DISCUSSION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Les analyses précédemment faites ont permis d'apporter des essais de réponses au questionnement posé plus haut dans la problématique. Cependant, une discussion mérite d'être menée sur les résultats obtenus. C'est ce à quoi il est question de s'atteler dans la présente section qui aborde d'une part les questions relatives aux troubles issus des punitions éducatives subies par les enfants. D'autre part, elle aborde les aspects psychologiques dans le suivi de ces enfants punis.

4.1. Aperçus positifs de la pratique éducative des enfants

Des entretiens effectués avec les personnes enquêtées, on s'est aperçu que la plupart méconnait cette approche dans l'éducation des enfants. À partir de cette analyse, nous partageons cette conception de J. Nelsen (2014) qui souligne que la discipline positive est un nouveau courant d'éducation, tant pour les parents que les enseignants. Par contre, pendant les entretiens avec les spécialistes des questions de protection de l'enfance, nous avons pu noter avec eux que la pratique oriente l'adulte dans autre une forme d'éducation non violente où l'enfant est respecté et considéré. Cette compréhension concorde en partie avec celle de J. Nelsen (2014) qui stipule que la discipline positive est une nouvelle approche où l'autorité s'exerce sans soumission, en conciliant fermeté et bienveillance.

Par ailleurs, les données de terrain font état de ce que la pratique tient compte de l'encouragement de l'enfant et le rend poli en se basant sur le respect des besoins de chacun. Sa pratique vise donc un objectif à long terme. À travers cette analyse, nous sommes en phase avec J. Nelsen (2014) quand il dit que la pratique de la discipline positive repose sur cinq critères à savoir : l'encouragement, le respect, le respect des besoins de chacun, aider les enfants à se sentir connecter et l'efficacité à long terme.

4.2. Bénéfices de l'éducation positive sur le développement de l'enfant

L'analyse des données révèle que l'éducation positive est une approche qui permet de transformer la lutte enfant/adulte par de la communication non violente, de la coopération et procure du plaisir à être ensemble. C'est dire que la pratique a de réels bénéfices sur le comportement de l'enfant. Elle permet d'éviter les situations de crise et
d'apaiser les relations de manière durable. L'analyse souligne que, pour que la pratique soit efficace, il est important de considérer les difficultés à court terme comme des

occasions de travailler à l'atteinte des objectifs à long terme. Pour J. Nelsen (2014), contrairement aux méthodes punitives, un des critères de la discipline positive est de poser des objectifs à long terme. En effet, l'adulte va chercher à obtenir la coopération et le respect des règles par compréhension et non par la peur. De là, ce n'est pas la contrainte qui va modifier le comportement chez l'enfant. L'adulte va donc travailler avec tout le panel d'outils de la discipline positive en gardant à l'esprit, des objectifs à long terme.
Tous les parents finissent par éprouver des difficultés qui leur semblent insurmontables. Parfois, nous ne savons tout simplement pas quoi faire. Parfois, rien ne semble fonctionner. Et parfois, nous sommes dépassés par tous les autres stress de notre vie. La plupart d'entre nous apprennent à devenir parents ou éducateur sur le tas. Comme nous avons peu de renseignements sur le développement de l'enfant, nous comptons sur notre instinct ou les expériences que nous avons vécues lorsque nous étions enfants. Toutefois, notre instinct ne donne souvent lieu qu'à des réactions émotives qui ne sont pas bien réfléchies. Peut-être avons-nous également vécu des expériences négatives ou même violentes lorsque nous étions enfants.

Par conséquent, bon nombre de parents croient que la discipline ne consiste qu'à réprimander et à frapper. Certains se sentent mal de perdre le contrôle de leurs émotions, d'autres se sentent impuissants. Il existe cependant une autre façon de faire. Le terme discipline signifie enseigner. L'enseignement est fondé sur l'établissement d'objectifs d'apprentissage, la planification d'une approche efficace et la recherche de solutions fructueuses selon Bar (2011).

Conclusion

Le but de ce rapport de stage est d'établir des faits qui enrichissent les interventions éducatives dans les centres qui accueillent les enfants en situation difficile. Ceci favorise le développement harmonieux des enfants. Ainsi, au terme de cette recherche qui déconseille la sanction et la punition au profit de la pratique positive dans l'éducation des enfants, réalisée avec une approche mixte à l'aide d'un guide d'entretien auprès des enfants et du personnel du centre de joie infantile de Cotonou, nous avons noté que, mieux vaut renforcer les bons comportements des enfants que de punir les comportements inacceptables. Les punitions doivent être imposées avec calme et respect, tout en considérant le point de vue de l'enfant. Cette pratique éducative poursuit un objectif à long terme qui enseigne des compétences sociales et favorise une personnalité agissant avec respect, intérêt pour les autres, responsabilité et coopération. Elle invite les enfants à avoir confiance en leurs propres capacités, leurs propres aptitudes personnelles, apprend aux enfants à se servir de leur potentiel personnel de manière constructive, aidante et utile. La discipline positive développe l'auto discipline et le sens de la responsabilité individuelle. Ce qui permettra à l'enfant d'affronter la vie adulte sans grandes difficultés.

Dans le présent travail, nous avons noté les principes de la discipline positive : mettre l'accent sur les objectifs à long terme ; procurer de la chaleur et une structure ; comprendre le raisonnement et les sentiments de votre enfant ; résoudre le problème avec affection. Les parents et les éducateurs reconnaissent les droits de l'enfant à la protection contre les châtiments corporels et à une discipline qui respecte leur dignité.

De la lecture croisée des discours des uns et des autres, il convient de retenir que les adultes qui punissent les enfants le font simplement par des considérations d'ordres subjectives. Ils brutalisent les enfants qui développent par la suite des comportements qui traduisent un désir de révolte, d'indépendance et la recherche de liberté qui conduit à l'adoption de comportements de délinquance. Ceux qui estiment que la punition a des effets négatifs comme ceux qui pensent que la punition n'a pas effet sur les enfants ne se rejoignent pas. Pour ceux-là, les enfants qui ont été souvent punis deviennent têtus, indifférents, violents, lents à la prise de décision. Ils estiment que la punition produit généralement des résultats contraires aux attentes du punisseur. S'intéressant à

la catégorie de ceux qui pensent que la punition à des effets positifs sur le développement de l'enfant, on remarque que cette position est soutenue simplement par référence à leur propre éducation ou par référence à celle d'une tierce personne qu'on estime avoir réussir à cause de son éducation dans la punition a été abondamment utilisée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Archambault Jean et Chouinard Roch (1996). Vers une gestion éducative de la classe, 1e édition, Montréal, Gaétan Morin, Itée.

BAR Pierre (2011). La punition à l'école, Bruxelles, UFAPEC.

Baumrind, D. (1991) « *The Influence of Parenting Style on Adolescent Compétence and Substance Use* », The Journal of Early Adolescence, vol. 11, p. 56

Caroline, (2018). Guide pratique pour les pros de la petite enfance : une approche bienveillante pour faire face aux situations difficiles (colère, morsure, pleurs...)

Cloutier Richard et Renaud André (1990). Psychologie de l'enfant, Boucherville, Québec, Gaëtan Morin.

Dugravier, R. & Guedeney, A. (2006). Les facteurs de risque familiaux et environnementaux des troubles du comportement chez le jeune enfant : une revue de la littérature scientifique anglo-saxonne », La psychiatrie de l'enfant /1 (Vol. 49), p. 227278.

FREINET Célestin, 1964, Les invariants pédagogiques : Code pratique d'Ecole Moderne, Editions de l'école moderne francaise - cannes.

Gable S.L & Haidt J. (2005). What (and why) is positive psychology ?, Review of General Psychology, 9 (2), 103-110.

Guedeney Antoine et Dugravier Romain (2006), « Les facteurs de risque familiaux et environnementaux des troubles du comportement chez le jeune enfant : une revue de la littérature scientifique anglo-saxonne », La psychiatrie de l'enfant, 1, 49, p. 227-278

INSAE, Direction des Etudes Démographiques, 2004, Cahier des villages et quartiers de ville Département du Littoral, Cotonou : 14p.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE (INSAE), 2016, Cahier des villages et quartiers de ville du département du littoral (RGPH-4, 2013)

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique, 2006, Enquête

démographique et de santé (EDS-2006).

Issifou, F., (2001-2002). *Les enfants issus d'une paternité controversée* : À propos des résultats d'une enquête effectuée à Cotonou. Mémoire de fin de formation pour l'obtention du diplôme d'État d'assistant social. Cotonou. Ecole Nationale des Assistants Sociaux (ENAS).

Lacan Jacques, 2001, Les complexes familiaux dans la formation de l'individu. Essai d'analyse d'une fonction en psychologie in Autres écrits, Paris, Editions du Seuil, pp. 23-84.

MEHINTO Michel M., 2014, Déterminants socio-culturels de la non divulgation de la violence faite aux hommes à Cotonou, Annales de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Vol1, N°20, pp. 164-180

Ministère de l'éducation de l'enseignement supérieur et de la recherche (2015), L'intervention auprès des élèves ayant des difficultés de comportement, Québec, Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Éducation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (2015). *L'intervention auprès des élèves ayant des difficultés de comportement.* Québec : Gouvernement du Québec.

Nelsen Jane (2014), Adaptation Sabate Béatrice, Quels résultats à long terme des punitions ? Les 4 « R » de la punition selon la discipline positive, édition Poche Marabout.

Nelsen, J. (2014) Quels résultats à long terme des punitions ? Les 4 « R » de la punition selon la discipline positive

Quarti, C. (1982). « *Le rôle de la famille dans l'éducation aux valeurs pour le XXIe siècle* », in OIEC Bulletin, N° 60, mai-juin 1981 Document de travail, 11 ème Assemblée Générale de l'OIEC.

Robbes, B., et Schrèque, M.-F. (2010). Le conseil en pédagogie institutionnelle dans la classe. De l'intention didactique à la transformation de soi par la socialisation.

Penser l’éducation, 28, 89-109.

Taleb, M. (2008). L'éducation relative à l'environnement contre la modernité capitaliste. Une contribution politique au réenchantement du monde. Éducation relative à l'environnement. Regards - Recherches - Réflexions, 7, 277-289.

Annexe

GUIDE D'ENTRETIEN

Dans le cadre de la rédaction de notre rapport de stage en vue de l'obtention du diplôme de licence en psychologie sur le sujet de recherche intitulé : « Prise en charge psychologique des troubles issus des punitions éducatives subies par les enfants accueillis au centre de joie infantile », nous voudrions nous entretenir avec vous. L'objectif est d'étudier les conséquences psychologiques des punitions éducatives sur les enfants.

- ✓ Connaissance des pratiques punitives
- ✓ Caractéristiques et effectifs des enfants du centre
- ✓ Contexte d'inscription d'accueil des enfants dans e centre
- ✓ Causes/facteurs d'admission des enfants au centre
- ✓ Formes est types de punition
- ✓ Dispositions relatives à chaque catégorie d'enfants
- ✓ Information clinique sur l'l'enfant
- ✓ Conséquences des pratiques p
- ✓ unitives sur les enfants
- ✓ Signes ou symptômes
- ✓ Attitudes des enfants
- ✓ Connaissance de la punition positive

Fin de l'entrevue.

Nous vous remercions vivement pour votre participation.

Table des matières

Sommaire 2
Dédicace 3
Remerciements 4
Liste des sigles et acronymes 5
Liste des tableaux et graphiques 6
Résumé 7
Abstract 7
INTRODUCTION 8
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE 10
2.1. Cadre théorique de la recherche 10
2.1.1. Enoncé du problème, hypothèses et objectifs 10
2.1.1.1. Enoncé du problème et question de recherche 10
2.1.1.2. Hypothèses de la recherche 12
2.1.1.2.1. Hypothèse générale 12
2.1.1.2.2. Hypothèses Spécifiques 12
2.1.1.3. Objectifs de la recherche 13
2.1.1.3.1. Objectif général de la recherche 13
2.1.1.3.2. Objectifs spécifiques de la recherche 13
2.1.1.4. Intérêts de la recherche 13
2.1.2. Revue de la littérature 14
CHAPITRE II : CADRE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE 16
2.1. Cadre de la recherche 16
2.2. Approche méthodologique de la recherche 17
2.2.1. Nature de la recherche 18

2.2.2. Groupes cibles et échantillonnage 18
2.2.2.1. Groupes cibles18
2.2.2.2. Technique d'échantillonnage et échantillon18
2.2.3. Techniques et outils de collecte de données19
2.2.3.1. La recherche documentaire..... 19
2.2.3.2. L'entretien..... 19
2.2.3.3. L'observation..... 19
2.2.4. Techniques de traitement et d'analyse des données20
2.2.5. Considérations éthiques de la recherche..... 20
2.2.6. Difficultés éprouvées..... 21
CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS22
3.1. Troubles issus des punitions éducatives subies par les enfants22
3.2. Approches psychologiques éducatives des enfants23
3.3. Prise en charge psychologique des enfants punis25
3.3.1 Entretien avec l'enfant..... 25
3.3.2 La communication avec l'enfant par le dessin et le jeu25
3.3.3. Observation des comportments de l'enfant 25
3.3.4. Évaluation de la situation de maltraitance chez l'enfant25
3.3.5. L' entretien avec les parents..... 26
3.4. Prise en charge psychologique des enfants punis et développement psychoaffectif des enfants 29
CHAPITRE IV : DISCUSSION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE.....32
4.1. Aperçus positifs de la pratique éducative des enfants 32
4.2. Bénéfices de l'éducation positive sur le développement de l'enfant 32
Conclusion..... 34
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 36

Annexe…….39
Table des matières 41